

Musée de l'homme (Paris). Revue des traditions populaires. 1912/02.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).

## CONTES ET JATAKAS

## XVIII

CONTE DE A-TŒKAVITHI, A-KOTAKAL ET MÉ-KANTOK-KANTEAHÂL.



-Tœkavithi et a-Kotakal étaient des amis intimes. Le premier avait une épouse, nommée mé-Kantok-Kantéahâl. Le deuxième n'était pas marié.

Un jour, les deux hommes s'étant entendus pour aller à la pêche, se mirent en route le lendemain, emmenant avec eux mé-Kantok-Kantéahâl, et emportant avec eux les ustensiles dont ils avaient besoin pour pêcher.

Ayant traversé une forêt, ces trois continuèrent leur chemin jusqu'à une prairie que coupait une rivière large, mais très peu profonde, et dont l'eau n'atteignait guère que le haut de la cuisse. A-Tœkavithi et son épouse mé-Kantok-Kantéahâl ne savaient pas nager et n'osèrent point se risquer à traverser la rivière. Ils craignaient qu'elle ne fût très profonde. Quant à a-Kotakal qui était un homme amusant, ayant beaucoup d'esprit, il savait nager.

S'étant groupés sur la rive, ils se disaient : « Comment ferons-nous pour traverser ce fleuve. » A-Kotakal dit : « Je vais essayer afin de savoir s'il y a ou non beaucoup d'eau. » Alors, il s'avança dans le fleuve et vit qu'il était peu profond, et qu'on pouvait le traverser sans perdre pied, mais, très rusé, il se mit à nager, la tête hors de l'eau afin de faire croire que la profondeur était grande. En sortant de l'eau, il dit à son ami que la rivière était très profonde, puis il ajouta : « Vous ne parviendrez jamais à traverser cette rivière, mais moi qui sais nager, je parviendrai à la traverser. » A-Tœkavithi crut à la parole d'a-Kotakal et le pria de transporter d'abord sa femme sur l'autre rive, puis de revenir pour le prendre à son tour. « Bien, dit a-Kotakal, vous avez raison ; lorsque votre femme sera transportée sur l'autre rive, je reviendrai vous prendre. »

Puis, mettant mé-Kantok-Kanteahâl à califourchon sur son cou, il traversa le fleuve et la déposa sur la rive opposée. Alors il lui proposa d'être sa femme à lui. Elle accepta, et tous les deux s'enfuirent très amoureux l'un de l'autre.

Quant à a-Tœkavithi, demeuré sur l'autre rive, il attendait A-Kotakal, très impatient, et il allait, venait, regardait, ne voyait rien, ni à droite, ni à gauche, ni devant lui. Alors, il avança pour traverser la rivière, mais il avait peur, craignait de se noyer, et retourna à la rive. C'est ainsi, parce qu'il avait peur, que a-Tœkavithi perdit sa femme qui lui fut prise par son intime ami.

## XIX

### UN MARI PLUS SOT QUE SA FEMME.

Un homme, nommé néay Kêv, avait pour épouse une femme, nommée néang Kâr. Cette femme, beaucoup plus intelligente que son mari, faisait un tout petit commerce, alors que celui-ci ne faisait absolument rien et mangeait, avec beaucoup de plaisir, les bonnes choses que son épouse lui servait, revêtait les beaux langoutis de soie qu'elle lui donnait.

Il se trouvait un mari heureux et ne paraissait pas se douter qu'un homme doit travailler un peu, lorsque la pensée lui vint d'aller lui-même chercher, acheter et apporter les marchandises que son épouse revendait. Il communiqua d'un air très important sa pensée à néang Kâr, mais celle-ci qui savait que son mari était un sot, lui dit : « Mon cher mari, vous ne saurez pas acheter bon marché les marchandises que je revendrai avec un petit bénéfice. Restez-là, ou bien allez vous promener. »

Le néay Kêv avait son idée qui tournait dans sa tête. Il partit sans rien dire, afin d'acheter les marchandises que son épouse revendrait.

Comme il suivait un sentier qui conduisait à un village, il aperçut un arbre qui jetait beaucoup d'ombre et fut se coucher sous cet arbre, afin de se reposer, et s'endormit.

Néang Kâr, son épouse, ayant vu qu'il partait sans rien dire, avec un air d'homme entêté, l'avait suivi afin qu'il ne commît pas quelque sottise qui la ruinerait. Voyant son mari se coucher sous l'arbre qui portait une ombre agréable, elle attendit qu'il s'y

fût endormi, puis, quand elle fut certaine que le néay Kêv dormait profondément, elle s'approcha de lui, et, avec un rasoir qu'elle avait apporté, et se mit à lui raser la tête, tout tranquillement, très habilement, sans le réveiller. Quand elle eut achevé, elle prit les cheveux de son mari et s'en alla à quelques pas les jeter derrière une touffe d'arbrisseaux, puis elle attendit quelques instants que son mari se réveillât pour juger de sa surprise. Mais néay Kêv ne s'éveillait pas, dormait toujours. Alors néang Kâr, prenant une petite branche d'arbre, la jeta sur son mari. Le néay Kêv, ayant reçu cette branche d'arbre sur la figure, fut réveillé ; il prit la branche, la regarda et ne vit même pas que cette branche était d'une essence différente de l'arbre sous lequel il était couché.

Il se mit sur son séant, et pour faire tomber les feuilles qui avaient pu s'attacher aux cheveux, qu'il croyait toujours avoir, il passa sa main sur sa tête et reconnut que la tête sur laquelle il passait sa main, était nue. Alors, il s'effraya, se leva d'un coup et, après avoir repassé sa main sur sa tête, se mit à pleurer avec des sanglots, en disant : « Cette tête qui n'a pas de cheveux, est-elle bien ma tête ? Cet homme que je suis, est-il bien moi-même, ou non ? »

Sa femme, qui le voyait pleurer comme un enfant, se disait : « Hélas ! que mon mari est sot. » Puis prise de pitié pour lui, elle alla à son mari, mais quand elle vit sa figure, qui était celle d'un homme effrayé rêvant endormi avec les yeux ouverts, elle ne put conserver sa pitié et se mit à rire aux éclats.

Néay Kêv, la voyant, se disait : « Cette femme ressemble à la mienne, mais si je ne suis pas moi, elle n'est pas mon épouse et je ne suis pas son mari. »

Entendant ces paroles, néang Kâr ramassant à terre la branche d'arbre qu'elle avait jetée à son mari, se mit à le battre afin de lui rendre la raison et de faire qu'il reconnût qu'il était bien lui-même. Cela lui réussit, car le néay Kêv, se sentant battre, éprouvant quelque douleur, s'écria : « Oui, oui, c'est moi, c'est exactement moi, et cette femme est mon épouse, puisqu'elle me bat. »

Alors néang Kâr ramena son mari en sa maison, et la pensée ne vint plus à cet homme d'aller acheter des marchandises pour que sa femme les revendît afin de gagner sa vie et la sienne, mais quand il passait dans le village, on disait : « Cet homme est un sot, c'est vrai, mais sa femme est intelligente. »

## XX

## GENDRE ET BEAU-PÈRE A LA CHASSE

Un beau-père dit un jour, à son gendre : « Demain matin, nous irons à la chasse aux tortues. » Puis il ajouta : « Toi, tu feras le chien, et moi je serai le maître. »

Cela bien entendu, le gendre s'en alla au marché, acheta des tortues, et fut les attacher dans le bois où l'on devait aller chasser.

Le lendemain étant parvenu dans ce bois, le beau-père commanda au chien de commencer à chasser. Le gendre s'élança dans le bois et tout de suite se mit à aboyer comme sait aboyer un véritable chien. C'était à s'y méprendre. Et chaque fois qu'il aboyait, il découvrait une des tortues qu'il avait attachées la veille, et la rapportait à son maître, comme le font les bons chiens de chasse. Il en rapporta une, puis il aboya, et en apporta une seconde, puis il aboya et en remit une troisième, et fit si bien, en somme, que bientôt il y eut aux pieds du beau-père, dix tortues attachées chacune par une patte à la tige d'un petit arbuste.

Cependant que le maître les amarrait ainsi, le gendre, qui avait fait le chien, se mit à courir vers l'endroit où son beau-père avait déposé les vivres apportés et les mangea jusqu'au dernier grain de riz.

Quand un instant après, le maître arriva, il ne trouva plus rien à manger. Il s'adressa à son gendre et lui demanda : « Où est donc le riz et le poisson que j'ai apportés pour mon repas de midi ? »

Le gendre répondit : « Le riz et le poisson que vous avez apportés pour votre déjeuner étaient si mal gardés et si mal placés que le chien a tout mangé. »

Le beau-père était très mécontent, mais il ne dit rien, car enfin le chien, son gendre, avait raison.

Un instant après, ayant attaché les dix tortues à un lien solide, il trouva que leur poids était considérable et qu'il aurait de la peine à les porter tout le long du chemin, car il y avait loin du bois de la chasse à la maison. Il dit à son gendre : « Tu vas en prendre cinq et tu les porteras. »

Le gendre le regarda et aboya pour dire non, en reculant comme fait un chien qui ne consent pas à ce qu'on veut de

lui : « Vous êtes le maître, papa beau-père, mais où avez-vous vu un chien porter les tortues que son maître lui a fait découvrir ? Je suis chien et je ne puis pas porter les tortues. »

Alors le beau-père prit les dix tortues qui étaient très lourdes, les mit, cinq en avant d'un bâton, cinq en arrière, et le bâton sur l'épaule commença à marcher vers sa maison.

Quand il y arriva, il dit à sa femme que la chasse avait été très bonne, mais qu'il n'avait pas mangé à midi parce que le chien avait tout mangé, et qu'il était très las d'avoir porté les dix tortues parce que son gendre n'avait pas voulu en porter cinq. Puis comme il était très fatigué, il s'étendit sur la terre à deux pas de la marmite.

« Gare à toi ! dit-il à son gendre, demain nous retournerons à la chasse. Je ferai le chien et tu seras le maître. »

Le lendemain, tous deux retournèrent dans un bois bien connu pour contenir, au bord d'un ruisseau, beaucoup de tortues.

Le gendre qui, cette fois, était le maître, dit à son beau-père : « You ! You ! » Le chien aboya et s'élança dans le bois, fouillant partout, sous les touffes d'herbe, sous les broussailles où, d'ordinaire, les tortues se tapissent, mais il n'arriva pas à en découvrir une seule.

A midi, comme le maître et le chien se trouvaient réunis pour déjeuner avec des provisions que le gendre avait apportées, le maître se mit à manger et n'offrit rien au chien. Le chien réclama, s'avança pour prendre un morceau : « Non : dit le gendre, tu n'auras rien, tu es un vilain chien, tu n'as pas convenablement chassé. » Et comme le beau-père essayait de saisir une poignée de riz et un poisson, le gendre le battit. Très triste, il s'étendit à terre et regarda, sans dire un mot, son gendre qui mangeait avec un grand appétit.

De retour à la maison, il raconta son insuccès à sa femme, et comment l'avait traité son gendre : « Pas de gibier, pas de riz, pas de poisson, et j'ai été battu. Je meurs de faim. »

## XXI

### GENDRE ET BEAU-PÈRE A LA PÊCHE

Un mari dit, un jour, à son épouse : « J'irai demain matin à la pêche aux poissons. J'emmènerai notre gendre et il remplacera

le filet à pêcher. » Puis il prévint son gendre, afin qu'il se tînt prêt pour le lendemain.

Celui-ci, qui était aussi malin que le juge Lièvre, fut secrètement au marché, acheta des poissons vivants et fut les cacher dans l'endroit de l'étang où, d'ordinaire, son beau-père allait pêcher. Cela fait, il rentra à la maison et prit sa mine d'ordinaire.

Le lendemain, ces deux s'étant rendus au bord de l'étang, le beau-père dit à son gendre : « Je suis le pêcheur et toi tu es l'épervier ; je te jetterai à l'eau et tu prendras le poisson. »

Le gendre demanda : « Oui, mais vous me tirerez à terre ensuite, comme un pêcheur doit tirer son filet ? »

Le beau-père répondit : « Parbleu ! si je ne tirais pas l'épervier jeté à l'eau, je n'aurais pas de poisson. »

Le gendre dit alors : « Tenez, beau-père, c'est ici qu'il faut me jeter à l'eau, parce que c'est ici que se trouve le plus beau poisson. » Et il lui montra l'endroit où, sous l'eau, il avait amarré les poissons achetés la veille.

Le beau-père ayant poussé son gendre dans l'étang à l'endroit qu'il lui avait indiqué, le gendre plongea et reparut à la surface avec deux poissons à la main. Le beau-père lui donna la main et le tira à terre.

L'opération fut répétée plusieurs fois, et le gendre revenait toujours avec deux poissons : « J'en rapporterais trois, dit le gendre, si j'avais trois mains. »

Le beau-père répondit : « Peut-être, mais tu n'as que deux mains. »

Le gendre dit : « C'est vrai, je n'ai que deux mains et c'est bien malheureux. »

Ayant été, de nouveau, jeté à l'eau, le gendre revint avec trois poissons, un de chaque main et un dans la bouche. » Le beau-père était émerveillé.

Ayant été jeté de nouveau, il revint avec quatre poissons, deux aux mains, un dans la bouche et le quatrième dans les cheveux. J'ai bien dit dans les cheveux, parce qu'en ce temps-là les Khmêrs n'avaient pas comme aujourd'hui l'habitude de se couper les cheveux. Ils les portaient longs et noués derrière la tête.

Une autre fois, il revint avec cinq poissons, car il en avait mis un dans son caleçon et l'avait un peu déchiré.

Le beau-père était enchanté, mais alors le gendre lui dit : « L'épervier est déchiré, il ne peut plus servir, et d'ailleurs, il a pris tout le poisson ; il n'y en a plus pour aujourd'hui. »

Quand ils eurent bien mangé le riz et le poisson sec et salé qu'ils avaient apportés, le beau-père dit au gendre : « Tu vas porter les poissons, car tu es mon gendre. »

Le gendre répondit : « Non, car je suis le filet, et il vous appartient de porter non seulement les poissons que le filet a pris, mais le filet lui-même. » Et montant sur le dos de son beau-père déjà chargé de poissons, il se fit porter jusqu'à la maison qui était à une bonne vilea (1) de l'étang.

De retour à la maison, le beau-père, après avoir pris l'avis de son épouse, dit à son gendre : « Nous retournerons pêcher demain, mais, cette fois-ci, tu seras le pêcheur et moi je ferai le filet. »

Le lendemain matin, étant arrivés au bord de l'étang, le pêcheur dit à son beau-père, l'épervier : « Voici l'endroit le plus poissonneux de l'étang, et il y poussa son beau-père. » Celui-ci, sauta dans l'eau, plongea, mais en vain, reparut sans rapporter un seul poisson.

Le gendre très mécontent, dit : « L'épervier est certainement trop dur, il faut l'amollir et, le jetant à terre, il le foula aux pieds sans tenir compte des cris que poussait le beau-père, puis il le jeta à l'eau, tout cela en vain, car le beau-père ne rapporta jamais même un poisson. »

Alors, le gendre battit le beau-père, le jeta à terre, lui donna vingt coups de pied, en disant : « mauvais épervier, mauvais épervier, mauvais épervier, il n'est bon à rien ; je ne veux plus de lui. »

Quand le gendre et le beau-père eurent déjeuné, ils se mirent en marche pour regagner leur maison. Le gendre marchait allègrement, les bras ballants ; le beau-père suivait, les membres contusionnés, geignant tout le long du chemin et traînant une jambe, car le gendre, qui s'en allait allègrement, les bras ballants, avait eu la main dure et le pied très lourd.

ADHÉMARD LECLÈRE.

(1) Heure de 24 minutes.

